





van Genève

.....

URBG Assemblée Générale ordinaire du jeudi 30 janvier 2025 à 18h30,

Restaurant Pizzeria « I SAPORI » au Grand-Saconnex

1. Mot de bienvenue de la Présidente

2. Liste des présences

K. Theyssens-Tyberghein, J.-P. Roland, C. Kamoun, F. Sap, E. & M.-L. Theyssens, A. Masschelein, P. George, M.-R. Carty

Excusés : David Devos, Reyhan Surel et Pierre Gildemyn,

Procurations: M. et Mme Jean Rivolet-Douchamps, M. et Mme Patrick Liénard

- 3. Nomination d'un scrutateur : André Masschelein se propose en tant que scrutateur
- 4. Lecture et approbation du compte-rendu de l'AG du 25 janvier 2024 aux « Fourneaux du Manège » à Onex.

5. Communication de la Présidente

Rapport de la Présidente qui récapitule les activités 2024

- 30 janvier repas moules-frites
- 9 février : visite en nocturne de l'exposition Tintin à Lausanne
- 26-28 avril: week-end dans le Jura
- 26 mai : Choulex, balade avec guide spécialisé sur chants d'oiseaux
- 28 septembre : Ferney, visite maison de Voltaire, visite pédestre de la ville l'après-midi et restaurant
- 15 novembre : Fête du Roi aux Fourneaux du Manège à Onex en présence du consul (19h30 à 23h30)
- 8 décembre : la fête de Saint-Nicolas à Choulex

6. Rapport de la Trésorière et rapport des Vérificateurs aux comptes

N'ayant pu venir à l'AG, la trésorière a transmis les documents relatifs à son rapport.

En 2024 la perte s'élevait seulement à 143 francs. Le fait de faire payer leurs consommations aux convives lors des repas a mené à l'équilibre.

Aujourd'hui II y a uniquement 16 membres qui reçoivent les bulletins par envois postaux. La Présidente émet le souhait qu'ils nous communiquent une adresse mail ou qu'on leur envoie le bulletin via WhatsApp. Cette proposition sera publiée dans le prochain bulletin.

M. David Devos a signature sur le compte poste et Mme Reyhan Surel a une autorisation de visualisation des comptes. Les deux personnes ont décidé de mettre fin à leur fonction de trésorier et M. Frank Sap prendra la relève ad intérim. Les informations seront transmises à PostFinance afin de mettre nos données à jour.

<u>Cotisations</u>: depuis 2023, il est possible de les régler via un QR code et les cotisations ont rapporté 2050 francs cette année-là. En 2024, nous avons récolté seulement 660 francs de cotisation. Y a-t-il lieu de rappeler aux gens qu'une cotisation doit être payée? Il serait impératif de mettre un délai de paiement de la cotisation (« à régler avant fin mars »). Ensuite il faudra envoyer un message de rappel. L'année présente un déficit de 1600 francs, dû







Genève

notamment à une perte dans les cotisations. Frank propose de faire un effort sur ce plan et d'en discuter en comité, puis de faire l'état de la situation en juin.

<u>Frais bancaires</u>: la banque a dû faire une recherche d'adresse facturée à 30 francs. Mais ce dont il s'agit n'est pas clair. Il y a un manque de 4,76 CHF (très petit montant).

Il faut veiller à ce qu'au moins les frais suivants soient couverts : assurances, frais bancaires, frais postaux.

Nouveau site Web : le comité prévoit des frais conséquents pour le site Web de notre union en 2025. Dès le mois de mars. A rediscuter lors d'une prochaine réunion.

- a. <u>Approbation des comptes 2024</u> : Erik a vérifié les comptes et le résultat négatif de 1600 francs. Les écritures comptables sont cohérentes avec les années précédentes mais il n'y a pas de pièces comptables. Erik suggère d'approuver les comptes sous réserve de recevoir les pièces. Les comptes sont approuvés.
- b. <u>Décharge du Comité</u>
- c. <u>Désignation des vérificateurs des comptes 2025</u>: Erik Theyssens et Jean-Pierre Roland se présentent.

7. Annonce des candidats sortants et présentation des nouveaux candidats au Comité

Reyhan Surel quitte la trésorerie. Frank assurera l'intérim. Selon les informations reçues, la continuité des envois sera assurée.

8. Election du Président et du Comité (vote)

Réélection à l'unanimité. La Présidente remercie les personnes présentes pour la confiance accordée.

9. Fixation de la cotisation 2025

Même si cela fait de nombreuses années que nous demandons le même montant, on garde le montant de la cotisation tel quel, à savoir CHF 40 pour une personne seule et CHF 60 pour les couples ou familles.

10. Activités prévues en 2025

Un effort sera fait pour réaliser une refonte des sites Web en un seul site. L'URBG a reçu deux offres, l'un demande +/- 800 CHF pour la mise à jour annuelle du site, l'autre en fonction de ce qu'on veut faire (une simple vitrine sans beaucoup de mouvements, hyperliens etc. ne justifie pas une mise à jour conséquente). Une petite mise à jour fait partie de l'offre de base. Les 2 sociétés proposent un lien avec LinkedIn, Instagram et FB et de booster le site toutes les 2 semaines. Pascale fait remarquer que la société informatique qui gère le site de son agence de voyages (site conséquent) ne demande que 4 X 100 francs par an. *MC Agence* ne facturera normalement pas de frais supplémentaires.

Erik quant à lui a reçu une offre pour 1000 CHF et une autre pour 2000 CHF pour établir un nouveau site. Le problème du site de l'URBG est qu'il faut réaliser une refonte de 2 sites. La personne qui va le faire doit avoir une idée du volume. Une fois que nous saurons comment les choses fonctionnent, nous pourrons gérer les mises à jour nous-mêmes. D'un côté, il y a la mise à jour, de l'autre la maintenance.

Problème: aucun de nos deux sites n'est réglementaire, c'est-à-dire autorisé par Google, ce qui fait qu'ils peuvent







van Genève

être effacés par Google du jour au lendemain. On doit être enregistré pour garder notre nom de domaine et nos documents.

11. Propositions individuelles et diverses

La prochaine réunion de comité aura lieu le 4 ou le 5 février, Pascale ne pourra y assister et nous communiquera ses idées.

Pascale fait aussi partie de l'organisation SKOL qui propose les activités suivantes. L'URBG pourrait s'en inspirer

- Apéro pétanque.
- Journée dans le Lavaux. Si se fait avec un car du début à la fin, cher : CHF 1100 pour un car de 20 personnes, et même si on ne l'utilise que pour l'aller seulement, cela sera plus cher que la moitié du prix. Pascale préconise l'utilisation des cartes journalières CFF (moins chères via les communes).
 Coût du petit train : CHF 330 divisé par le nombre de participants.
- L'AG de son association a eu lieu au Casino du Lac à Genève suivie d'un repas à 70,- frs. A envisager pour 2027, car il y a de longs travaux de rénovation en perspective d'ici là.
- Virginie, belge d'origine, organise une conférence sur la médecine liée à l'aéronautique le 27 mars.
- Excursion d'automne à la grande Chartreuse. Belle journée et pas extrêmement chère.
- Fête des tulipes à Morges avec repas réservé au restaurant de la Longeraie.
- Verrée autour de la piscine de l'hôtel Intercontinental.
- Excursion à Grenoble.

Marie-Régine Carty rappelle combien la conférence donnée par la police sur la prévention et la protection vis-à-vis des arnaques est utile et intéressante.

On va passer en revue les derniers bulletins de l'Union ; de nombreuses idées d'activités possibles y avaient été mentionnées. A discuter lors de la prochaine réunion de comité prévue <u>le mercredi 5 février 2025</u>

La séance est levée à 20h25